

Monsieur le président de l'Association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie,

Je tiens tout d'abord à saluer votre engagement exemplaire et celui des membres de votre association concernant un réel problème de sécurité civile. D'ailleurs, la création de votre association en janvier 2011 traduit bien l'inquiétude de tous et le besoin de s'associer pour faire avancer un problème récurrent.

En effet, déjà en juillet 1846, Victor Hugo s'adressait ainsi à ses pairs et au ministre des travaux publics : *« Je demande que la question grave du littoral soit mise désormais à l'ordre du jour pour les pouvoirs comme pour les esprits. Ce n'est pas trop de toute l'intelligence de la France pour lutter contre toutes les forces de la mer. »*

« Je ne veux rien exagérer. M. le ministre des travaux publics sait comme moi que les dégradations des côtes de France sont nombreuses et rapides ; il sait, par exemple, que cette immense falaise, qui commence à l'embouchure de la Somme et qui finit à l'embouchure de la Seine, est dans un état de démolition perpétuelle. Vous n'ignorez pas que la mer agit incessamment sur les côtes ; de même que l'action de l'atmosphère use les montagnes, l'action de la mer use les côtes. »

Voilà bien résumé l'étendue de la situation : l'action de la mer qui use les côtes et les actions de l'homme qui peuvent générer des solutions où si l'on n'y prend garde, aggraver les situations. Vous savez comme moi les difficultés rencontrées sur la plage de Merlimont du fait de mesures inadaptées aux conditions locales. Tenter de résoudre un problème sans appréhender l'ensemble du contexte qui la génère, se révèle souvent contre productif.

Vous savez tout comme moi que ce sont mes amis politiques, Jean-Marie Krajewski et son équipe Force 9 qui ont œuvré pour que la Communauté de Communes Opale Sud prenne la compétence « Défense contre la mer », une première en France. Vous l'aviez admis en disant à l'époque que *« la CCOS a pris le dossier en main et réalisé un travail important, dont le résultat est un ensemble de propositions de solutions concrètes, à la fois techniques et financières. »*

Mais vous savez tout comme moi que les services de l'Etat, de peur d'être obligés de financer une partie des travaux, ont beaucoup freiné certaines de ces propositions en refusant notamment de reconnaître le caractère d'urgence de la situation.

Ainsi, future députée, je m'engagerai à rencontrer le Ministre de la Transition écologique et je lui demanderai à ce que le caractère d'urgence soit enfin admis pour des situations semblables à celles de la Baie d'Authie. Je demanderai aussi à ce que les PAPI « 3^{ème} génération » soient mieux pourvus financièrement, et surtout que les procédures soient moins complexes.

Enfin, afin de répondre au mieux aux aspirations de démocratie de proximité, je demanderai à ce qu'une concertation locale soit instaurée au rythme d'une réunion par trimestre. Il me semble évident que les citoyens doivent être tenus au courant de l'avancée d'un dossier qui les concerne tous et pas seulement les élus.

Blandine DRAIN et Jean-François ALBRECHT

